

*Questions orales*

**M. Axworthy:** Je demanderai plutôt au ministre des Finances de reformuler sa réponse et de dire simplement à la Chambre s'il a l'intention de répondre à la recommandation unanime du comité, qui comprenait des membres de tous les partis, selon laquelle seul un impôt minimum pourrait rétablir l'équité.

## LES IMPÔTS PAYÉS PAR LES FAMILLES

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, quelle est la définition d'équité, selon le ministre? Comment peut-il admettre le fait, exposé dans le rapport du comité des finances, que les banques paient en moyenne moins de 1 p. 100 des bénéfices qu'elles réalisent au Canada, tandis que le gouvernement impose à une famille de la classe moyenne ayant deux enfants de payer 447 \$ d'impôts supplémentaires? Est-ce là sa définition de l'équité? Ou bien y a-t-il une définition pour les banques et une autre pour les familles?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député a posé deux questions. Je voudrais lui assurer d'abord que j'ai l'intention de répondre à tous les aspects des propositions du comité des finances. Je le ferai le mois prochain en déposant une motion des voies et moyens.

Permettez-moi également de dire au député qu'une famille de deux enfants de moins de 18 ans, gagnant un seul salaire de 30 000 \$ par an, paie 4 150 \$ d'impôt sur le revenu. Un célibataire de moins de 65 ans, gagnant les mêmes 30 000 \$, verse 6 485 \$. En d'autres termes, dans le cadre de la réforme fiscale, les familles paient nettement moins d'impôt que les célibataires.

Je voudrais également ajouter que la réforme fiscale réduit sensiblement l'impôt des familles.

● (1420)

**M. Axworthy:** Monsieur le Président, je tiens à dire au ministre des Finances qu'il peut fort bien citer ces tableaux, mais il oublie de dire que le gouvernement a déjà augmenté les impôts des familles à revenu moyen de plus de 2 000 \$ depuis trois ans. Il ne fait que leur redonner ce qu'il leur a pris.

## LES REVENUS AGRICOLES—LA MÉTHODE DE LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, permettez-moi de poser une dernière question au sujet du rapport du comité. On affirme que les modifications proposées dans le Livre blanc risquent de toucher davantage les agriculteurs que tout autre groupe. En particulier, on précise que le fait de modifier les dispositions concernant les rentrées et les sorties de fonds, les revenus et les pertes, vont avoir des répercussions catastrophiques pour de nombreux agriculteurs.

Le ministre des Finances est-il disposé à s'engager aujourd'hui à se débarrasser de la nouvelle méthode de comptabilité d'exercice, que personne ne comprend de toute façon—nous comprenons par contre qu'elle va coûter aux agriculteurs beaucoup d'argent—et à suivre les recommandations du comité, afin que les agriculteurs puissent poursuivre ce qu'ils font le mieux, c'est-à-dire l'exploitation agricole, plutôt que de

lutter contre la bureaucratie fiscale du gouvernement conservateur, à Ottawa?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député a parlé d'une modification fiscale apportée depuis trois ans, depuis notre arrivée au pouvoir. Permettez-moi également de lui signaler que d'autres modifications ont été apportées. A l'heure actuelle, l'hypothèque moyenne sur une maison de 50 000 \$ est de 1 200 \$ par année inférieure à ce qu'elle était en 1984. Cette somme est nettement supérieure à toute augmentation d'impôt que la famille concernée a pu subir.

Permettez-moi également de préciser que plus d'un million d'emplois ont été créés durant cette période, et il y a donc beaucoup plus de Canadiens qui paient des impôts, car ils occupent un emploi. Ce sont là les progrès dont nous sommes témoins sous le gouvernement actuel.

Le député vient tout juste de parler d'une proposition tendant à modifier le système de comptabilité concernant les agriculteurs. Il a reconnu manifestement qu'il ne comprenait pas ce système, en déclarant qu'il allait avoir des répercussions catastrophiques et qu'il allait coûter beaucoup d'argent aux agriculteurs. Il ne comprend pas que les modifications en question visent principalement à conserver le système de comptabilité de caisse pour les véritables agriculteurs et à éviter les problèmes qui vont surgir si les agriculteurs à temps partiel et d'autres personnes qui ne sont pas de véritables agriculteurs peuvent déduire leurs pertes agricoles d'autres revenus. Nous voulons conserver le système de comptabilité de caisse pour les véritables agriculteurs.

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

## L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES LOCALITÉS QUI VIVENT DE LA PÊCHE

**M. George Henderson (Egmont):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Le 19 octobre, lorsqu'on lui a demandé si la réglementation actuelle sur les exportations protégeant nos usines de transformation sur la côte du Pacifique resterait en vigueur, aux termes de l'accord de libre-échange conclu par le premier ministre, la ministre a répondu, comme on peut le lire à la page 10 135 du hansard:

La situation n'a pas changé. Ces droits sont protégés dans le cadre de l'accord de libre-échange.

Nous apprenons aujourd'hui que des milliers d'emplois en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique sont menacés. Qu'entend faire la ministre pour protéger nos localités qui vivent de la pêche?

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je crois que le député se trompe. Il veut sans doute parler d'une décision d'un groupe spécial du GATT qui a fait l'objet d'une fuite. Cela n'a rien à voir avec l'accord de libre-échange que nous avons négocié avec les États-Unis.